

Le magazine des habitants de

# Nieul sur Mer

LA VILLE QUI NOUS RASSEMBLE - N°35 SEPTEMBRE 2015



PAGE 6

## Ça bouge du côté des jeunes

4 • Dossier  
**Gros plan**  
sur nos routes

7 • Vie locale  
**Commune et CdA :**  
qui gère quoi ?



### 3 Patchwork

L'actualité en bref.

### 4 LE DOSSIER Gros plan sur la voirie

Les dépenses engagées.

### 6 Enfance/Jeunesse

La rentrée scolaire.  
Les TAP.

### 7 Vie locale

Les compétences Ville et CdA.

### 8 Associations et culture

Un peintre : Michel Heuguet.  
Une nouvelle association :  
la Capoeira.

### 10 Bon à savoir

Ouverture de la maison médicale.  
Élections.  
Expression du groupe minoritaire.

### 11 Infos pratiques

Les transports.  
Les permanences de vos élus.

### 12 Sur votre agenda

Les rendez-vous à ne pas manquer  
les prochains mois.

#### En couverture :

De gauche à droite : Zoé Ly, Alice Poupard, Lyam Haddadi, Gabriel Roussel, Lola Dubos, Elisa Maillet, Tya Loricourt - Photo de couverture : Gilles Delacuvellerie



Mairie - BP13 - 17137 Nieul-sur-Mer  
 mairie@nieul-sur-mer.fr • Tél. : 05 46 37 40 10  
 Directeur de la publication : Henri Lambert  
 Rédactrice en chef : Nancy Henry, DGS  
 Secrétaire de rédaction : Céline Joly

Maquette : RC2C • Photos : Service Communication •  
 Impression : Imprimerie Rochelaise • Imprimé sur  
 du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion  
 durable des forêts • Tirage 2 560 exemplaires •  
 Dépôt 3<sup>e</sup> trimestre 2015.



[nieul-sur-mer.fr](http://nieul-sur-mer.fr)

Flashez pour visionner  
les anciens numéros ou  
pour en savoir plus sur la  
Commune

## Vive la fête !

Loin de la morosité ambiante qui règne désormais dans l'actualité, entre baisse des financements des collectivités et crise de l'euro, j'ai voulu que cet éditorial de rentrée soit dynamique et positif. Et pour cela, quoi de mieux que de faire un zoom sur les festivités qui rythment tout au long de l'année la vie de la commune et de ses habitants.

Car en plus des manifestations initiées par les associations (et elles sont nombreuses), la commune est porteuse (ou partenaire) de grands projets qui tous reposent sur le dynamisme et l'investissement des participants.

### 60 manifestations programmées en 2015 sur la commune

2015 a été l'année de la 6<sup>e</sup> édition de la fête du Port. La pluie qui s'est invitée n'a pas empêché les participants et les visiteurs d'être présents en nombre ; la fête des arts a réuni cette année 75 artistes, de plus en plus nombreux à répondre à l'appel. Et puis il y a les concerts qui font salle comble, les projets nouveaux, comme les concours photo ou bien « jeunes talents », qui remportent un vif succès.

De l'envie, de l'énergie et des bonnes volontés, la commune n'en manque pas et les Nieulais non plus. S'associer et se regrouper autour de ces moments festifs et conviviaux, c'est autant d'opportunités de chasser la grisaille quotidienne et de bien se sentir dans sa commune. Le festif nieulais est à consommer sans modération !

Je ne peux terminer cet éditorial sans une pensée émue à Alain DEVAUD, Maire de la commune de 1991 à 2001, décédé cet été. Un hommage lui est rendu en page 11.

*Je vous souhaite  
une bonne rentrée*

Henri Lambert

Maire de Nieul-sur-Mer



Inauguration de la fresque de l'école maternelle par Monsieur le Maire et Martine Héault, adjointe à l'enfance jeunesse, avec les jeunes du projet.



Malgré la météo, le public a répondu présent, notamment avec le ballet des cerfs-volants.

© J.-F. Henry

RETOUR SUR

## LA FÊTE DU PORT DU PLOMB

La 6<sup>e</sup> édition de cette manifestation bisannuelle a été organisée par les communes de Nieul-sur-Mer et L'Houmeau avec l'ensemble du tissu associatif. Elle s'inscrit désormais dans les agendas avec une dimension au niveau du territoire de la CDA de La Rochelle. Cette année, bien que la météo nous ait joué des tours, le public était présent pour soutenir l'ensemble des partenaires qui animent cette journée. Nous avons pu apprécier une parade nautique fournie et de qualité, présentée par Jean-Marc Desbois ainsi que des prestations musicales avec le *Bagad de La Rochelle* et les *Brouilleurs d'Ecoutes*. Merci à tous ceux qui ont fait que cette édition se déroule dans les meilleures conditions possible.

### LA PHRASE

*Le port du Plomb est un joyau. Nous ne l'abandonnerons pas*

**Henri Lambert**, Maire de Nieul-sur-Mer à l'occasion du conseil municipal du 2 juillet



Jeux en plein-air au Lac de Frace

### Mini-camps d'été

260 enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs durant la période estivale.

39 jeunes Nieulais ont séjourné en mini-camps au Lac de Frace et à Jonzac.

Ambiance garantie !

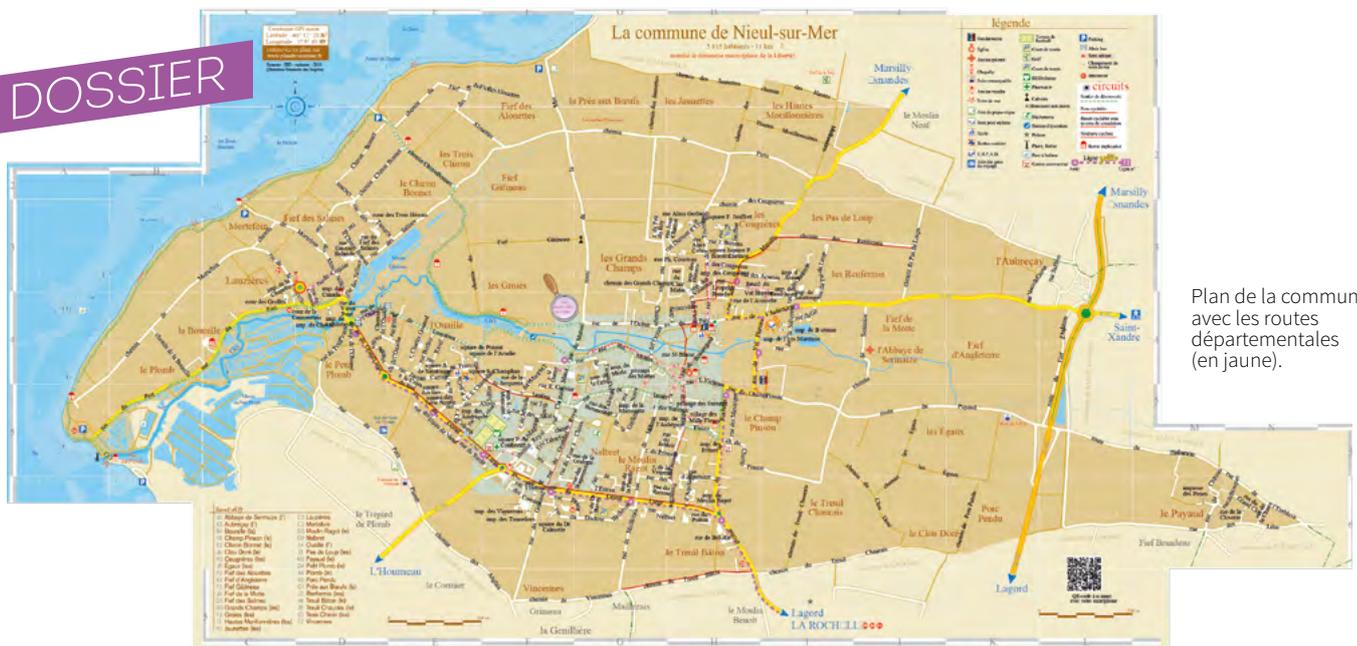
### C'EST DÉCIDÉ!

#### Restauration de l'église

Par délibération du 21 mai, le conseil municipal a décidé du lancement d'une souscription, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, pour les travaux de restauration du clocher de l'église Saint-Philbert.

#### Port du Plomb

Dans le cadre de la procédure de dissolution du SIVU du port du Plomb, le conseil a voté les modalités de reprise de la gestion du port, en régie directe par le Conseil Départemental de la Charente-Maritime (un article complet sera consacré au port du Plomb dans le magazine de décembre).



Plan de la commune avec les routes départementales (en jaune).

## VOIRIE COMMUNALE OU DÉPARTEMENTALE ?

Nieul-sur-Mer compte 80 km de voies qu'il faut entretenir, développer et améliorer sans cesse. Éclairage sur ce sujet basique, mais essentiel de notre commune.

Le réseau routier de Nieul-sur-Mer appartient :

- au Département pour 10 km : avenue de La Rochelle, Rue du Val Hureau, rue de l'Aubréçay, rue de Marsilly, avenue du Grand Large et rue du Port,
- à la commune pour tout le reste soit 70 km.

### Qui fait quoi ?

Pour la voirie communale, la commune décide seule de la programmation des travaux de réfection, en fonction de ses possibilités budgétaires, mais pour la voirie départementale, c'est le Département qui, après demande de la commune, décide de programmer un projet de rénovation de voirie et pilote ensuite l'ensemble de la procédure, des études techniques à la réalisation des travaux.

### Qui paie ?

Sur la voirie départementale, le financement est partagé entre la commune et le Département : la part communale est de plus en plus importante et elle est passée de 40 % à 60 % ces dernières années.

### Des projets ?

Plusieurs projets sont à l'étude, et pourraient être envisagés dans les prochaines années, en fonction des capacités financières du Département et de la commune :

- **rue de l'Aubréçay** (de l'EHPAD à la mairie) et route de Marsilly (à proximité du Clos des Hirondelles) : réfection de voirie et aménagements de sécurité (plateaux ralentisseurs, trottoirs élargis) ; coût total prévisionnel 350 000 € (dont 210 000 € pour la commune), réalisation prévue pour 2016-2017 ;
- **pont de Lauzières** : réfection complète (la tempête Xynthia a fragilisé cet ouvrage) : coût total 500 000 € totalement financés par le Département, réalisation prévue pour 2019-2020 ;
- **rue du Port** (du pont à la rue de la chapelle) : réfection de voirie ; coût total 350 000 € (dont 210 000 € pour la commune), réalisation prévue pour 2019-2020.

### CONFORME À NOS ENGAGEMENTS

### Le mot de l'élu

Notre priorité dans la gestion de la voirie communale est d'améliorer la sécurité de tous les usagers et de favoriser les déplacements piétons et cyclistes dans une ville calme et apaisée.

D'autre part, nous souhaitons maintenir la voirie et les trottoirs dans le meilleur état possible ; cependant, l'élaboration du programme de travaux nécessite, chaque année, des choix difficiles, dictés par les capacités financières de la commune. Avec 80 km de voies et 90 km de trottoirs, toutes les demandes ne peuvent pas toujours être satisfaites.

Chacun doit utiliser la voirie sans l'endommager et en respectant les autres usagers : c'est dans cet esprit que nous avons élaboré un règlement d'occupation du domaine public qui a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

**François Aubin, adjoint délégué à l'urbanisme et voiries**

## Un règlement d'occupation du domaine public, pour quoi faire ?

**Le domaine public, c'est l'ensemble des voies, places, jardins, espaces ouverts ou fermés de la commune. Il bénéficie d'un régime très protecteur et son occupation, ou son utilisation, est assortie de multiples conditions.**

Toute occupation du domaine public est soumise à autorisation de la commune. Les exemples d'occupation du domaine public sont nombreux :

- travaux et chantiers : dépôt de matériaux sur le trottoir, installation d'un échafaudage sur le trottoir ou la rue, dépôt d'une benne,
- commerce : marché dominical, commerces ambulants, vide-greniers,
- terrasses : tables, chaises...

Si vous prévoyez des travaux d'embellissement ou d'aménagement de votre habitation qui vont empiéter sur le domaine public (trottoir, rue, espace vert), vous-même ou l'entreprise chargée des travaux devez déposer en mairie une demande préalable d'occupation du domaine public.

Un état des lieux sera réalisé avant et après les travaux et la police municipale pourra vous conseiller pour la signalisation de votre chantier. Le conseil municipal a récemment approuvé un règlement d'occupation du domaine public et le montant des redevances correspondantes ; ses prescriptions ont pour but de permettre un partage harmonieux de l'espace public entre tous les usagers et en toute sécurité.

**+ Pour en savoir plus : contactez la Police municipale au 05 46 37 88 62, ou la Direction des services techniques et urbanisme au 05 46 37 88 57, ou rendez-vous sur le site internet de la commune [www.nieul-sur-mer.fr](http://www.nieul-sur-mer.fr)**

# LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE, POURQUOI EST-CE SI LONG ?



AVANT

Rue des Mille Fleurs



APRÈS

## La rénovation d'une rue ou d'un trottoir suit une procédure qui est plus complexe qu'on ne le pense. Explications.

Avant toute réfection de trottoirs ou de voirie, la commune procède à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques ainsi qu'à la réfection de l'éclairage public pour l'embellissement de la commune et la sécurisation des réseaux (qui deviennent moins vulnérables aux tempêtes). Toutefois, le réseau électrique de la commune est géré par le Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER),

et c'est donc lui qui étudie, cofinance avec la commune et réalise les travaux d'enfouissement des réseaux.

Ensuite seulement, la commune peut faire réaliser les travaux de réfection des trottoirs et de la voirie.

Le planning des opérations est donc complexe. Ainsi, entre la décision de la commune de programmer la réfection d'une rue et la fin des travaux, il s'écoule environ 2 ans et demi !

## Calendrier d'une réfection de rue

|                 |  |
|-----------------|--|
| <b>Décision</b> | La commune programme la réfection des trottoirs d'une rue (et de la voirie si nécessaire) et inscrit un montant prévisionnel des travaux à son budget. Cette décision est transmise au SDEER pour lui demander d'enfouir les réseaux de cette rue. |
| <b>9 mois</b>   | Le SDEER envoie à la commune le projet technique et l'estimation financière détaillée des travaux. La commune organise une réunion de concertation avec les riverains.   |
| <b>11 mois</b>  | Après examen en commission, le conseil municipal approuve le projet technique et la convention financière.   |
| <b>12 mois</b>  | La décision de la commune a été communiquée au SDEER, qui programme la réalisation des travaux (choix de l'entreprise, planning des opérations).   |
| <b>15 mois</b>  | Les travaux d'enfouissement commencent (ouverture des tranchées, enfouissement des réseaux jusqu'aux façades des habitations).   |
| <b>27 mois</b>  | Les travaux d'enfouissement sont terminés, les tranchées rebouchées: la commune peut commencer les travaux de réfection des trottoirs et de la voirie.   |
| <b>30 mois</b>  | <b>Tous les travaux sont terminés !</b>  |

## À RETENIR

80 km de voirie dont 10 km de voirie départementale, 65 km de voirie communale et 5 km de pistes cyclables.

**90 KM**  
**DE TROTTOIRS**

**500 000 € par an**: c'est en moyenne le montant annuel des travaux de réfection de voirie et de trottoirs, y compris l'enfouissement des réseaux.

**25 000 €**: c'est le coût moyen de la réfection de 100 m de trottoirs, y compris l'enfouissement des réseaux.

## Programme des travaux 2015

### Réfection de trottoirs:

#### 2 952 mètres linéaires (ml) de trottoirs

Carrefour Chênes Verts et route de L'Houmeau:

32 940 € pour une longueur de 314 ml

Rue Clément Marot: 34 500 € pour une longueur de 328 ml

Rue Jean Charcot: 71 900 € pour une longueur de 685 ml

Rues Bechevel, Renfermis et Lauzières: 8 030 € pour une longueur de 77 ml

Rue du Grand Clos: 55 740 € pour une longueur de 531 ml

Rue d'Aquitaine, 14 abaissements de trottoirs: 15 545 € pour une longueur de 89 ml

Rue du Peu du Roy: 68 960 € pour une longueur de 656 ml (en cours de réalisation)

Rue Bizet: 28 580 € pour une longueur de 272 ml (en cours de réalisation)

### Réfection voiries:

#### 1028 m<sup>2</sup> de chaussées diverses

Réfection calcaire allée du Bosquet: 1 860 € pour une surface de 50 m<sup>2</sup>

Dessouchages et suppression « carré d'arbres » divers: 16 470 €

Chemin calcaire entre la rue d'Aquitaine et l'avenue de La Rochelle: 4 374 € pour une surface de 94 m<sup>2</sup>

Réparations diverses voiries: 31 388 € pour une surface de 330 m<sup>2</sup>

Reprise de voirie Square Alphonse de Saintonge: 3 580 € pour une surface de 46 m<sup>2</sup>

Création d'une entrée et reprise allée calcaire Square Pierre du Gua: 8 750 € pour une surface de 176 m<sup>2</sup>

Réfection entrée par la cour de l'école Dolto: 1 670 € pour une surface de 22 m<sup>2</sup>

Aménagement du carrefour + plateau rue Bizet / Ouaille: 44 650 € pour une surface de 310 m<sup>2</sup>

### Réfections diverses:

Réseau pluvial sous trottoir Clément Marot: 23 640 € pour une longueur de 26 ml

Fossé pluvial chemin des Grands Champs: 15 600 € pour une longueur de 423 ml

Reprise réseau d'eau rue Cousteau: 5 160 €

Pose de mobilier urbain rues du Port et Nouvelle France: 6 522 €

# C'EST LA RENTRÉE À NIEUL !

**La tête pleine de souvenirs et le cartable rempli de bonnes résolutions, les 376 enfants de la commune ont repris le chemin de l'école le 1<sup>er</sup> septembre pour une nouvelle année scolaire. Cette année, il n'y aura pas de fermeture de classe ; on enregistre même une légère augmentation des effectifs (une dizaine d'élèves en tout).**

|                    | Élèves | Classes |
|--------------------|--------|---------|
| <b>Maternelle</b>  |        |         |
| Françoise Dolto    | 137    | 5       |
| <b>Élémentaire</b> |        |         |
| Fief Arnaud        | 108    | 4       |
| Gabriel Chobelet   | 131    | 5       |

## Rénovation dans les 3 écoles

Quand la cloche a sonné au début du mois de juillet, ce sont les peintres, électriciens, couvreurs et agents d'entretien qui se sont activés avec application dans les écoles. Plusieurs travaux et aménagements ont été réalisés pendant les deux mois d'été dont les plus importants sont : à l'école Gabriel Chobelet, la réfection d'une classe, la rénovation d'une partie de la toiture et le remplacement de la chaudière de l'école ; à l'école du Fief Arnaud, des prises électriques ont été installées dans l'ensemble des classes. Enfin, à l'école maternelle Françoise Dolto, c'est un nouveau bac à sable qui a été installé dans la cour, ainsi que de nouvelles prises électriques dans les classes.



Monsieur le Maire et Martine Herault, adjointe à l'Enfance Jeunesse en visite lors de la rentrée des classes.

## TAP « SÉCURITÉ ROUTIÈRE » : OU COMMENT JOINDRE L'UTILE À L'AGRÉABLE

**En partenariat avec les animateurs de la commune et dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), la police municipale a organisé et animé des sessions de prévention routière auprès des élèves des écoles élémentaires.**

Les enfants ont travaillé sur une approche progressive de la sécurité du piéton. Ce partenariat avec la mairie leur permet de questionner le policier et de mieux appréhender son rôle devant les écoles et dans la commune en général. Toutes ces actions auprès des enfants doivent permettre de faire évoluer les comportements de chacun et faire passer des messages à l'ensemble de la structure familiale.

Les sessions de prévention comportaient plusieurs volets :

- Des explications théoriques pour devenir un piéton autonome ;
- Une sensibilisation à la sécurité routière ;
- Des échanges avec les élèves sur les dangers de la rue et de la route ;
- Des exercices pratiques dans la cour de l'école ;
- Une sensibilisation, pour les classes de CM2, à la pratique et aux bons comportements du bus scolaire pour se rendre au collège en toute sécurité.

Pour ces actions de sensibilisation, la police municipale a été spécialement formée et a constitué un véritable programme pédagogique avec les animateurs. Ces TAP « spécial sécurité » ont été très appréciés des élèves ; le projet pourrait être reconduit au cours de la nouvelle année scolaire.

## Le dernier rendez-vous des enfants avant les vacances

**Les fêtes des écoles fin juin ont sonné la fin de l'année scolaire.**

À l'école F. Dolto, rendez-vous était donné, comme de coutume, dans la cour de l'école. Mers, océans et airs du large ont rythmé les prestations des plus petits.

Les familles de l'école G. Chobelet, quant à elles, se sont rassemblées à l'espace M. Crêpeau pour découvrir les spectacles des enfants qui ont joué, dansé et chanté un voyage autour du monde.

L'équipe du Fief Arnaud, aidée par les parents d'élèves, a proposé des jeux, parfois inconnus de nos enfants, dans la cour de l'école. La soirée a permis de découvrir et d'admirer une superbe exposition des travaux d'arts plastiques réalisés par les élèves tout au long de l'année.

L'année scolaire 2014/2015 s'est donc achevée avec le soleil et des sourires.

Un grand bravo à tous !



Fête à l'école maternelle.

## GRAINES DE STARS

Le vendredi 17 avril, sur invitation du Conseil d'Enfants, une quinzaine de jeunes Nienglais de 8 à 15 ans ont participé à la deuxième édition du concours des Jeunes Talents. Thème du concours : « sous les projecteurs » avec la possibilité de s'inscrire dans l'une des trois catégories : chant, danse et dessin.

Les jeunes artistes se sont succédé sur scène, présentant leurs prestations devant un public enthousiaste et devant un jury composé des membres du conseil d'enfants et des membres du conseil municipal. Ce concours était l'occasion de montrer un spectacle programmé par des jeunes et pour des jeunes ; l'occasion aussi de mettre en lumière et de valoriser leurs talents de nos jeunes artistes. Les élus (enfants et adultes) donnent d'ores et déjà rendez-vous à tous l'année prochaine.



Martine Herault entourée de nos jeunes talents.

# COMMUNE ET CDA : QUI GÈRE QUOI ?

La communauté d'agglomération et la commune se répartissent les compétences dans un objectif commun : gérer le quotidien des habitants. Lorsque la commune de Nieul-sur-Mer a rejoint la Communauté d'Agglomération (CdA) de La Rochelle en 1994, elle lui a transféré une partie de ses compétences (celles relevant de la politique de territoire et des grands aménagements) pour se concentrer sur l'action publique de proximité, la plus proche du citoyen.

Mais les champs de compétences de l'une et de l'autre collectivité ne sont pas toujours aisés à définir, parce que le rôle de l'Agglomération dans le quotidien des habitants est de plus en plus important et parce que la commune de Nieul a une position particulière dans la politique de la CdA en tant que « pôle d'appui »

## Nieul-sur-Mer, pôle d'appui de la CdA

Pour faire simple, les services de la CdA ont pour principales missions : le développement économique, l'emploi, l'enseignement supérieur, l'aménagement et l'urbanisme, l'habitat et le logement, les transports, les déchets, l'eau

| Quoi ?   | Qui ?   |
|--|---|
| Toutes les démarches civiles et administratives                                  | <b>La commune</b><br>Contact : mairie 05 46 37 40 10 mairie@nieul-sur-mer   |
| Les questions relatives à l'enfance  | <b>La commune</b> - Contact : 05 46 37 15 72<br><b>La crèche</b> (associative) : 05 46 37 41 31 / 09 64 19 47 62  |
| L'action sociale   | <b>La commune</b> - Contact CCAS : 05 46 37 72 86   |
| Le logement social   | <b>La commune</b> - Contact CCAS : 05 46 37 72 86<br>www.demandedelogement17.fr   |
| Les fêtes, manifestations, la culture, le sport                                  | <b>La commune</b> - Contact : 05 46 37 40 10  |
| La gestion du domaine public (espaces verts, propreté Urbaine, voirie communale) | <b>La commune</b> - Contact : 05 46 37 88 57  |
| L'éclairage public   | <b>La Commune</b> n'est pas compétente mais assure le lien avec le <b>SDEER</b> (syndicat départemental d'électrification)<br>Contact : 05 46 37 88 57  |
| L'urbanisme  | <b>La commune</b> (pour les informations générales, les déclarations de Travaux, les dépôts de permis...<br>Contact : 05 46 37 88 57<br>La Direction des services techniques et de l'urbanisme assure le relais avec la CdA, également compétente, 05 46 30 36 23 |
| Les transports publics   | <b>La CdA</b> - Contact Yélo : 0 810 171 817  |
| L'assainissement   | <b>La CdA</b> - Contact : 05 46 30 35 35  |
| Les déchets (collecte, bacs)   | <b>La CdA</b> - Contact : 0 800 535 844   |

(production et assainissement), les équipements culturels communautaires... autrement dit toutes les compétences d'intérêt communautaire

La commune gère les questions quotidiennes : l'état civil, les élections, les écoles, la voirie communale et l'entretien des espaces verts et des espaces publics, l'animation, le sport, les différents

domaines de l'enfance (école, centre de loisirs, crèche), l'action sociale, la culture, les fêtes et les cérémonies... c'est-à-dire toutes les compétences d'intérêt local. Elle ne peut donc pas intervenir dans les missions de la CdA ; **elle ne peut sur ces compétences qu'assurer le relais entre l'utilisateur et les services de l'Agglomération.**

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### 3 élus nieulais

siègent au conseil communautaire parmi les 80 conseillers, dont le maire de Nieul en qualité de 3<sup>e</sup> vice-président.

### Le rôle du Maire, troisième vice-président de la CdA

Henri Lambert, en plus de ses fonctions de maire de la commune, est vice-président délégué en charge de l'aménagement des zones commerciales, artisanales et industrielles et des voiries d'intérêt communautaire. En tout, ce sont 30 zones d'activités d'intérêt communautaire, 50 km de voiries, 26 hectares d'espaces verts.

Sur la délégation de M. Lambert repose l'engagement de la CdA d'un vaste programme de requalification de ces zones, pour une enveloppe prévisionnelle de 25 millions d'euros sur le mandat. Ce programme concerne entre autres la zone industrielle de Périgny, de Beaulieu, de La Pallice. S'y ajoute un important programme de création ou d'extension de zones d'activités : Atlanparc à Sainte-Soulle et Périgny, le parc bas carbone de Lagord, l'extension du Nalbret à Nieul...

En tout, ce sont 1 217 hectares d'espaces communautaires à gérer.



# MICHEL HEUGUET PEINTRE

TALENT D'ICI

**Michel Heuguet est un peintre amateur nieulais, passionné de paysages, de nature et de chaudes couleurs. Il offre l'image de ces artistes simples, chaleureux pour qui l'art est avant tout un moyen de s'exprimer et de laisser parler ses émotions. Découverte de l'homme et de sa peinture en trois questions.**

**Comité de rédaction : la peinture fait partie de votre vie. Depuis quand y est-elle entrée ?**

**Michel Heuguet :** Depuis le collège. Au début des années 1940 au collège de Saint-Brieuc, j'ai suivi les cours d'un professeur de dessin renommé, Emile Daubé. Avait-il remarqué chez moi des prédispositions pour cet art ? toujours est-il qu'il m'entraîna avec lui faire des croquis dans la nature. Il m'a appris le dessin au crayon, à la plume et à l'aquarelle. J'ai découvert la peinture à l'huile par moi-même en 1948. Et puis les études supérieures, un très long service militaire et un métier qui ne me laissait que très peu de temps libre m'ont obligé à abandonner mon passe-temps favori. Ce n'est qu'en 1993, lorsque j'ai pris ma retraite, que j'ai repris mes pinceaux.

**C.R : Votre parcours de peintre amateur s'est tracé seul ou sur la base d'une école ?**

**M.H :** Lorsque j'ai repris mes pinceaux, je me suis inscrit à l'atelier de Véronique Adrien à Surgères. Une excellente peintre qui m'a tout de suite remis dans le bain. Puis j'ai rejoint l'atelier de peinture du Foyer Rural de La Jarrie, animé par Philippe Gaillard, qui m'a beaucoup appris. Après son départ à la retraite, j'ai fréquenté l'atelier Noé à Aytré, dirigé par Nathalie Lesage, où j'ai fait connaissance avec d'autres techniques.

Mes sujets de prédilection sont les arbres, dont les couleurs vont du vert tendre au printemps jusqu'au rouge orangé à l'automne ; les paysages de neige avec des arbres givrés et enneigés ; les vieilles portes dont l'entrebâillement laisse entrevoir quelques mystères ou de beaux paysages ; la mer toujours changeante, calme ou démontée ; le Maroc où j'ai vécu 10 ans, aux paysages chauds en couleurs et aussi le cosmos : le big-bang, la naissance d'une galaxie, l'éclipse de soleil...

**C.R : Que représente pour vous le fait de peindre ?**

**M.H :** Ce que j'aime surtout, c'est faire profiter des peintres débutants de mes connaissances.



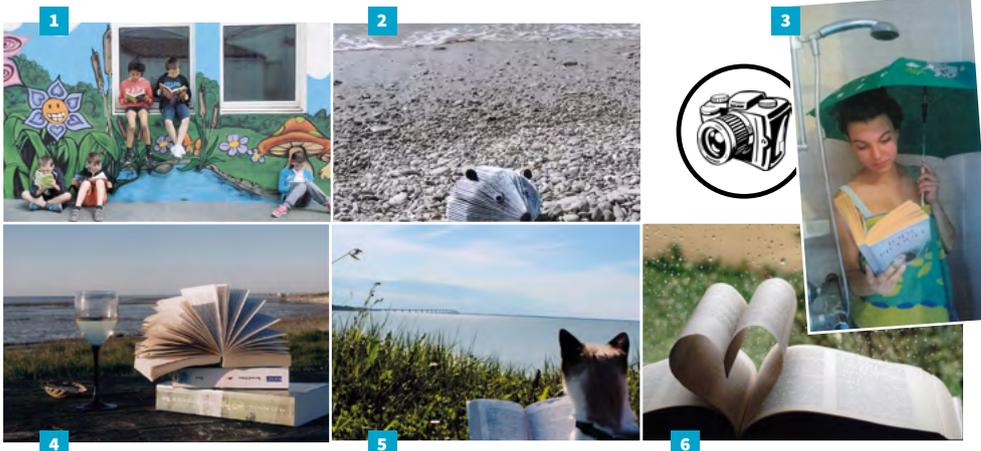
C'est très enrichissant. Je l'ai fait dans les ateliers dans lesquels j'ai travaillé, les aidant à progresser et les entraînant jusqu'à les voir remporter les premiers prix dans des concours. Une grande satisfaction ! Je le fais aussi dans ma famille, ouvrant tous les étés ma « petite école de peinture » en Bretagne, pendant les grandes vacances. J'initie mes petits-enfants à cet art et j'ai vu naître de jeunes talents prometteurs, cela fait chaud au cœur. Peindre est un défouloir de tout ce qui est fermé en nous-même et qui ne demande qu'à s'exprimer.



## Les résultats du concours photo

**D**imanche 14 juin lors de la Fête du Port du Plomb, les résultats du concours photo « lire au bord de l'eau », organisé par la bibliothèque municipale dans le cadre de cette fête, ont été proclamés. Le public était invité à voter pour deux catégories, les moins de 15 ans et les plus de 15 ans.

De nombreux lots ont été offerts aux gagnants, mais l'essentiel du concours est la mobilisation d'une quarantaine de participants autour d'un projet fédérateur permettant l'expression d'une discipline artistique qui côtoyait avec aisance l'univers de la lecture.



Au terme de résultats très serrés ont été désignés lauréats :

**Dans la Catégorie « moins de 15 ans » :**

**1<sup>er</sup> prix :** photo collective des enfants de l'accueil de loisirs municipal **1**

**2<sup>e</sup> :** Dimitri SOULA **2**

**3<sup>e</sup> :** Ilona BLANCHON **3**

**Dans la Catégorie « adultes » :**

**1<sup>er</sup> prix :** Serge DANDONNEAU **4**

**2<sup>e</sup> :** Sandra GAUVRIT **5**

**3<sup>e</sup> :** Didier DESMAREST **6**



## LA CAPOEIRA S'INSTALLE À NIEUL

**On a coutume de dire que la Capoeira a été conçue en Afrique et est née au Brésil. Elle trouve ses racines dans le brassage de tribus d'Angola et du golfe de Guinée.**

La danse a servi de langage commun aux différentes tribus. Grâce à la Capoeira, les esclaves ont pu s'affranchir et se réfugier dans des « Quilombos » ou villages d'esclaves affranchis. Le plus connu est le Quilombos dos Palmares dirigé par le fameux « Zumbi dos Palmares », grand résistant et guerrier, qui lui a permis de résister plusieurs années aux assauts des colons Portugais.

Interdite au Brésil jusque dans les années 1950 et punie d'emprisonnement, la Capoeira a été promue sport national brésilien par Mestre Bimba. Aujourd'hui, il coexiste deux styles de

Capoeira : la Capoeira Angola, traditionnelle, et la Capoeira régionale, dite stylisée, plus technique et martiale. Toutes deux se pratiquent en musique accompagnée de chants. L'instrument emblématique est le Berimbau, sorte d'arc musical donnant le rythme du jeu/danse.

Créée à La Rochelle en 2008 par le Professeur Nîo, natif de Bahia, l'association Esquiva Brasil travaille les deux styles de Capoeira. Le professeur Magro, fort de 17 années de pratique, propose des cours les mercredis de 17h00 à 19h00 et les vendredis de 18h00 à 20h00 à la salle du phare de Chassiron, Espace Michel Crépeau, rue de Lauzières.

+ | **Pour plus d'informations :**  
**Tél. : 06 76 48 06 16 (Professeur Magro) /**  
**Tél. : Présidente association : Léa Paiva**  
**06 98 29 60 08**  
**esquivabrasil@hotmail.fr**  
**www.esquivabrasil.com**

## Initiation Tennis de Table

Le Club Pongiste Nieulais vous invite à la découverte de ce sport en proposant 3 heures d'essai gratuitement.

+ | **Si vous êtes intéressés, merci de contacter le Club en laissant vos coordonnées et les dates de présence souhaitées au 06 51 55 52 44 ou par mail : clubpongistenieulais@gmail.com**

### ▶ TOUT SAVOIR ◀

**Retrouvez l'ensemble des associations et leurs activités sur notre site internet : [www.nieul-sur-mer.fr](http://www.nieul-sur-mer.fr)**

## ASM : l'association sportive qui frappe fort !



Tournoi de football le 6 et 7 juin.

Une année sportive haute en couleurs pour l'ASM (Association Sportive Maritime), qui enregistre d'excellents résultats. L'équipe senior « Première » a remporté le championnat départemental de 1<sup>ère</sup> division et se hisse pour la première fois en Promotion de ligue pour la prochaine saison. Rigueur, discipline et convivialité ont guidé les joueurs conduits par Yves Pajeaud, entraîneur chevronné. Quant à l'équipe senior « Réserve », elle grimpe de la 4<sup>ème</sup> division de District à la 3<sup>ème</sup> division.

Sylvain Jego, président de l'ASM, est un président heureux ! « C'est une première à Nieul que de voir ces 2 équipes franchir une marche importante dans la hiérarchie footballistique. En plus, ces équipes alignent des effectifs très jeunes, avec une moyenne d'âge inférieure à 22 ans. »

Les autres équipes ne démeritent pas, notamment celle des joueurs de 19 ans qui jouera à la rentrée en Honneur Régional. Autre bonne nouvelle : dès septembre, les entraînements s'effectueront sur le terrain municipal approprié, complètement rénové pendant l'été ; les matchs officiels se joueront sur le terrain d'honneur revu en conséquence. Nous souhaitons une excellente rentrée sportive à l'ASM.



## Natur'Arts à Nieul-sur-Mer le 27 septembre

Allier Nature et Art, marier la beauté des paysages à celle de la musique, c'est le projet porté par le Conseil Départemental de la Charente-Maritime et la commune. Le projet « NATUR'ARTS » vise à valoriser l'espace naturel sensible que représentent les falaises dans le cadre d'une promenade musicale. Le principe est simple découvrir, ou redécouvrir, le sentier littoral entre Mortefoin et les restaurants côtiers, suivre le chemin tout en suivant la prestation musicale de deux concertistes-violoncellistes.

Cette manifestation sera associée à une exposition photos sur les espaces naturels sensibles, organisée par le Conseil Départemental et une animation réalisée par l'association Nature Environnement 17 sur la faune et la flore.

Rendez-vous est donné le dimanche 27 septembre à partir de 15h00 sur le parking de Mortefoin. (spectacle musical à 16h, durée environ 50 minutes. Expo photo et animation à découvrir à proximité du bunker).



## ÉLECTIONS RÉGIONALES : ON VOTE EN DÉCEMBRE

Les élections régionales de décembre 2015 se dérouleront à quelques jours de la création officielle des 13 nouvelles régions métropolitaines, au 1<sup>er</sup> janvier 2016. En métropole, 13 présidents de région seront élus à la place des 22 actuels, pour une durée de 6 ans. Leur mandat prendra fin en 2021.

À noter dans vos agendas :

**1<sup>er</sup> tour : dimanche 6 décembre 2015**

**2<sup>e</sup> tour : dimanche 13 décembre 2015**

Les sept bureaux de vote regroupés à l'Espace Michel Crépeau sont tenus par des électeurs

de la commune, qui assurent une ou plusieurs permanences durant la journée du scrutin.

Si vous êtes intéressés pour tenir une permanence (environ 3 heures) pour l'une de ces dates, merci de vous inscrire à l'accueil de la mairie.

### Inscription :

L'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche individuelle en mairie.

Les pièces demandées sont :

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport.

Tous les deux doivent être en cours de validité.

- Justificatif de domicile récent à votre nom.

Pour les personnes hébergées, il faut joindre également : une attestation sur l'honneur, la pièce d'identité de l'hébergeant et le justificatif de domicile au nom de l'hébergeant.

L'inscription est automatique pour les jeunes ayant atteint 18 ans si les formalités du recensement ont été accomplies à 16 ans.

Pour tous renseignements complémentaires sur les élections et sur la tenue des bureaux de vote, contacter le **05 46 37 40 10**.



## OUVERTURE DE LA MAISON MÉDICALE

Après la pose de la première pierre annoncée dans le magazine de décembre 2014, l'ouverture de la Maison médicale a eu lieu comme prévu courant juin 2015. Le projet soutenu par la commune est totalement privé et réalisé à l'initiative des professionnels de santé qui l'occupent.

La Maison médicale regroupe désormais 1 pharmacie (celle initialement installée dans le centre-bourg), 3 cabinets médicaux (médecine générale, dentisterie, kinésithérapie) ainsi qu'un cabinet d'infirmier(e)s.

### CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES : NOUVEAUX HORAIRES

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, les horaires du Centre des Finances Publiques sont les suivants :

Lundi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Mardi : 8h30 à 12h

Mercredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Jeudi : 8h30 à 12h

Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

+ **Centre des Finances Publiques de La Rochelle-Ouest**  
**26 avenue de Fétilly CS 10 000**  
**17020 La Rochelle Cedex 1**

Vous pouvez également joindre le Centre Impôts Service du lundi au vendredi de 8 h à 22 h et le samedi de 9 h à 19 h, hors jours fériés, au **0810 467 687**.

### EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

## SIVU du Port du Plomb : la vase

Créé en mars 1983, le SIVU du Port du Plomb avait pour vocation de gérer et d'administrer le port. L'Houmeau et Nieul-sur-Mer versaient chacune une subvention annuelle pour pallier le manque à gagner obtenu à partir des droits d'anneau (très modestes) versés par les usagers du port. Le caractère irrégulier de ces subventions (2 fois 12 000 € à utiliser pour des investissements et non pour du fonctionnement) a été signalé à plusieurs reprises à la municipalité depuis 2009 et pour la dernière fois, par courrier du Conseil Général le 10 février 2015 ! Devant

l'illégalité prononcée, les membres nieulais élus ont préféré démissionner et laisser la gestion et l'administration du port au Conseil Départemental...

Pour rééquilibrer le budget et faire les investissements nécessaires, le montant des droits d'anneau augmentera d'environ 40 %. Que restera-t-il de l'identité du port du Plomb après cet abandon ? De même, nous restons vigilants sur le sort qui sera réservé à la mise en sécurité des zones submersibles car n'oublions pas que la rue du port de Lauzières

est toujours à risques puisqu'elle devrait être « relevée » de 80 cm pour respecter ces consignes !!! Or, le bureau municipal a lancé des études -payantes- pour de grands travaux très coûteux et à long terme avec peut-être des expropriations alors qu'il serait plus raisonnable d'envisager dès maintenant l'entretien de nos marais qui serviraient de réservoirs en cas d'afflux d'eau de mer !

**Philippe Durieux, Stéphanie Fontaine, Jacqueline Chevallier, Christian Tavares, Véronique Bonneau.**

# INFOS PRATIQUES

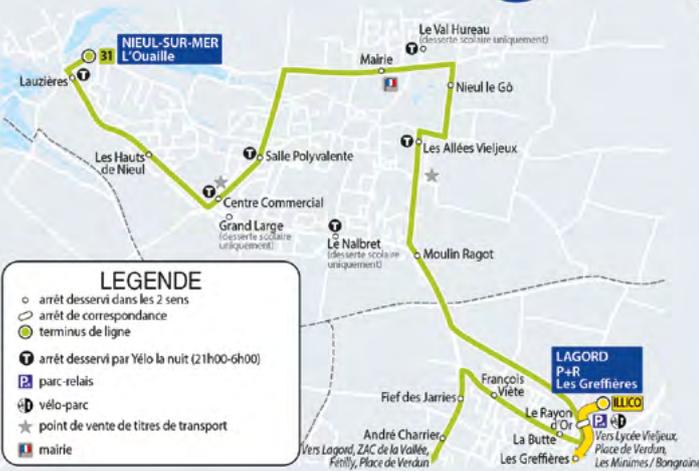


## yélo

**1 ligne de bus régulière 31**  
Toute l'année, du lundi au samedi.

**2 lignes de bus scolaires Collège Guiton 31S**

**Lycée Vieilleux & établissements du Centre-ville 315S**



## Les services *yélo* à Nioul-sur-Mer



### Points de vente

- Presse au Centre Commercial de l'Intermarché
- Tabac-Presses au Centre Commercial de Champ Pinson



### + 1 station Parc-relais

P+R ILLICO - Greffières



### + 1 Vélo-Parc

P+R ILLICO - Greffières



### + ISIGO le service de Transport de Personnes à Mobilité Réduite



### + Yélo la nuit

de 21h à 6h, les jeudis, vendredis, samedis soirs et veilles de jours fériés. Réservation 20 mn à l'avance au **05 46 55 59 91**.



Pour plus de détails, consultez les **fiches horaires** et les **fiches produits** des différentes offres dans votre Mairie ou à la Maison Yélo, Place de Verdun !

☎ N°Azur **0 810 17 18 17** [www.yelo-larochelle.fr](http://www.yelo-larochelle.fr)

## À NOTER DANS VOTRE AGENDA

En raison des élections régionales programmées le 6 et le 13 décembre 2015, le repas du CCAS est reporté à la date du 7 février 2016.



## Permanence des élus



**Le Maire, Henri Lambert, et ses adjoints**

- + Uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la Mairie.  
Par téléphone au 05 46 37 40 10  
Courriel : [mairie@nioul-sur-mer.fr](mailto:mairie@nioul-sur-mer.fr)

**Les conseillers départementaux, Evelyne Ferrand et Christian Fallourd**



- + Uniquement sur rendez-vous  
Par téléphone au 06 24 65 17 98  
Courriel : [ferrand-fallourd@gmail.com](mailto:ferrand-fallourd@gmail.com)



**Le Député, Olivier Falorni**

- + Uniquement sur rendez-vous  
Permanence :  
12 ter rue Villeneuve à La Rochelle  
Du lundi au vendredi de 9h à 18h  
Par téléphone au 05 46 07 34 00  
Courriel : [ofalorni@assemblee-nationale.fr](mailto:ofalorni@assemblee-nationale.fr)

## Hommage à Alain DEVAUD, maire honoraire de la commune

Une grande figure nieulaise nous a quitté le samedi 1<sup>er</sup> août, à l'âge de 78 ans. Instituteur particulièrement apprécié par tous, il est en 1977 élu au Conseil Municipal. En 1991, il succède à Roger GUILLON, comme Maire de la ville, fonction qu'il assure jusqu'en 2001. Dès le début de son mandat, il met en place les commissions municipales et les groupes de travail afin que l'ensemble des décisions soient prises collégialement. C'est également dans cet état d'esprit que sont créés le Conseil des Sages et le Conseil des Enfants. Parmi toutes les actions menées, on retiendra notamment le réaménagement du centre bourg, le développement de la vie associative et la mise en place d'une politique culturelle accessible à tous. Mais c'est principalement l'esprit d'ouverture et de dialogue qui restera ancré dans les mémoires de tous ceux qui l'ont côtoyé.

A sa famille et amis proches, La Municipalité et le Personnel présentent leurs plus sincères condoléances.



DRÔLES DE PETITES  
HISTOIRES PAR NOËL

Après-midi **Contes Musicaux** pour enfants de 6 à 11 ans  
**JEUDI 22 OCTOBRE 2015 À 15H** à la bibliothèque municipale

**La commission municipale chargée des affaires culturelles propose une nouvelle animation à la bibliothèque municipale : 2 grandes histoires en chansons avec intermèdes farfelus et poétiques sur le thème de l'amour, sa magie et ses dérives...**

A la fois marionnettiste, musicien, et auteur de contes musicaux pour enfants, l'humainiste rochelais Bruno Benoit parle de la vie avec poésie et simplicité, mêlant objets de récupération, théâtre et musique. *Attention, places limitées, réservation : 05 46 37 39 18*



## SEPTEMBRE

**DIMANCHE 27 - 15H ET 16H**  
**Natur'Arts, promenade musicale en espace naturel sensible**  
(voir page 9)

## OCTOBRE

**SAMEDI 3 - 17H**  
**ET DIMANCHE 4 - 9H**  
**Championnat de France par équipe de ping-pong**  
*organisé par le Club pongiste - journée 2*  
Espace Michel Crépeau  
Entrée gratuite

**SAMEDI 3 - 20H 30**  
**Soirée basque**  
*organisée par le club des supporters ASM (repas dansant)*  
Espace Michel Crépeau  
28€/pers. Sur réservation au 05 46 37 84 79 et 06 17 36 24 51

**DIMANCHE 11 - 9H 30 > 18H**  
**Bourse aux vêtements**  
*organisée par l'association Du bonheur pour le Mali (chaussures, accessoires, linge de maison)*  
Espace Michel Crépeau  
Inscription au 05 46 37 45 03 et 06 19 94 28 56  
5 €/m - tables fournies - petite restauration

**SAMEDI 17 - 17H**  
**ET DIMANCHE 18 - 9H**  
**Championnat de France par équipe de ping-pong**  
*organisé par le Club pongiste - journée 3*  
Espace Michel Crépeau  
Entrée gratuite

**JEUDI 22 - 15H** (voir zoom ci-dessus)  
**Contes pour enfants**

**JEUDI 22 - 15H 30 > 19H**  
**Don du sang**  
Établissement Français du Sang  
Espace Michel Crépeau

**SAMEDI 24 - 20H 30**  
**Concert de rock**  
*la Municipalité accueille Marc Loy, ses musiciens et le musée du rock de La Rochelle*  
Espace Michel Crépeau  
Pas de réservation  
entrée 3€ (gratuit jusqu'à 18 ans)

**DIMANCHE 25 - 8H 30 > 18H**  
**Vide dressing, vide armoire**  
*organisé par Capsul'aventure, en solidarité scolaire avec le Sénégal*  
Espace Michel Crépeau  
10€/3M - prévoir tables  
inscription au 06 82 18 71 83 ou 06 62 80 01 38 ou capsulaventure@gmail.com

## NOVEMBRE

**SAMEDI 7 - 17H**  
**ET DIMANCHE 8 - 9H**  
**Championnat de France par équipe de ping-pong**  
*organisé par le Club pongiste - journée 4*  
Espace Michel Crépeau  
Entrée gratuite

**MERCREDI 11 - 11H 45**  
**Commémoration du 11 novembre 1918**  
*par l'Association Souvenir et Mémoire de Nieul-sur-Mer et la Municipalité*  
Monument aux morts

**SAMEDI 14 - 17H**  
**ET DIMANCHE 15 - 9H**  
**Championnat de France par équipe de ping-pong**  
*organisé par le Club pongiste - journée 5*  
Espace Michel Crépeau  
Entrée gratuite

**DIMANCHE 15 - 15H**  
**Cinéma en hiver**  
*la Municipalité projette "Joyeux Noël" de Christian Carion*  
Espace Michel Crépeau  
Pas de réservation  
entrée 3€ (gratuit jusqu'à 18 ans)

**DIMANCHE 22 - 9H > 17H**  
**Vide-greniers de Noël**  
*organisé par l'Association Indépendante des Parents d'Élèves (AIPE) (jouets, livres, DVD, jeux-vidéo)*  
Espace Michel Crépeau

**SAMEDI 28 - 10H > 19H**  
**ET DIMANCHE 29 - 10H > 18H**  
**Marché de Noël**  
*organisé par le Comité des fêtes*  
Espace Michel Crépeau  
Entrée libre

**SAMEDI 28 - 17H**  
**ET DIMANCHE 29 - 9H**  
**Championnat de France par équipe de ping-pong**  
*organisé par le Club pongiste - journée 6*  
Espace Michel Crépeau  
Entrée gratuite

## DÉCEMBRE

**DIMANCHE 6 - 8H > 18H**  
**Élections régionales**  
Espace Michel Crépeau

**SAMEDI 12 - 20H 30**  
**Concert**  
*La chorale Sol Fa Sans Ré invite celle de Saint-Georges-du-Bois, en partenariat avec la Municipalité*  
Église Saint-Philbert  
Entrée libre

**SAMEDI 12 - 17H**  
**ET DIMANCHE 13 - 9H**  
**Championnat de France par équipe de ping-pong**  
*organisé par le Club pongiste - journée 7*  
Espace Michel Crépeau  
Entrée gratuite

**DIMANCHE 13 - 8H > 18H**  
**Élections régionales**  
Espace Michel Crépeau

**MERCREDI 16**  
**Cinéma en hiver pour les enfants**  
*la Municipalité projette un film qui sera choisi par les enfants de l'accueil de loisirs*  
Espace Michel Crépeau  
Pas de réservation  
entrée 3€ (gratuit jusqu'à 18 ans)

**MARDI 29 - 15H 30 > 19H**  
**Don du sang**  
Établissement Français du Sang  
Espace Michel Crépeau

**JEUDI 31 - 21H**  
**Réveillon country**  
*organisé par Nieul's Country boots avec l'orchestre Rusty legs*  
Espace Michel Crépeau  
Réservation au 06 17 12 52 64

